

Décision du président

N°2025/TT/37/01

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 452-44,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n° 18/11/08 en date du 7 décembre 2018 par laquelle le Conseil d'Administration a donné délégation à son Président pour créer les emplois non permanents correspondants aux activités du Pôle Optimisation du Centre de gestion de l'Oise dans le cadre de la mise à disposition d'agents aux collectivités adhérentes en application de l'article L. 452-44 du code général de la fonction publique,

Considérant la nécessité de créer les emplois non permanents correspondants aux demandes formulées par les collectivités adhérentes au Pôle optimisation du Centre de Gestion de l'Oise.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

De créer les emplois non permanents suivants :

Collectivité adhérente	Motif de recrutement	Grade	Durée hebdomadaire de service	Date de création de l'emploi	Date de fin de l'emploi
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	09/09/2025	09/09/2025
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	11/09/2025	11/09/2025
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	09/09/2025	09/09/2025
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe	35/35h	12/09/2025	12/09/2025

Envoyé en préfecture le 16/09/2025

Reçu en préfecture le 16/09/2025

Publié le



ID : 060-286000021-20250915-D2025TT3701-AR

	AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	des écoles maternelles			
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	11/09/2025	11/09/2025
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE (SDIS)	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint administratif territorial	35/35h	09/09/2025	31/12/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	35/35h	09/09/2025	11/09/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	35/35h	16/09/2025	18/09/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	8/35h	08/09/2025	12/09/2025
ALLONNE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	16,2/16,2h	01/09/2025	05/09/2025
ALLONNE	REMPLACEMENT D'UN	Adjoint technique territorial	18,2/35h	11/09/2025	12/09/2025

	AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE				
SENLIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	35/35h	12/09/2025	12/09/2025
SENLIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint territorial du patrimoine	35/35h	14/09/2025	14/09/2025
SENLIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint territorial du patrimoine	35/35h	13/09/2025	14/09/2025
SENLIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint territorial du patrimoine	35/35h	13/09/2025	14/09/2025
GOUVIEUX	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial principal de première classe	3/35h	13/09/2025	13/09/2025
VENETTE	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	09/09/2025	17/10/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	04/09/2025	05/09/2025

Envoyé en préfecture le 16/09/2025

Reçu en préfecture le 16/09/2025

Publié le

ID : 060-286000021-20250915-D2025TT3701-AR

Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial			
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	05/09/2025	05/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	05/09/2025	05/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	09/09/2025	09/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	09/09/2025	09/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	09/09/2025	09/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	10/09/2025	10/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	10/09/2025	10/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	09/09/2025	09/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS	Adjoint technique	35/35h	10/09/2025	10/09/2025

Sud Oise (ACSO)	EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	territorial			
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	11/09/2025	11/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	11/09/2025	11/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	10/09/2025	11/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	12/09/2025	12/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	12/09/2025	12/09/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	12/09/2025	12/09/2025
LONGUEIL- SAINTE-MARIE	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	12/35h	29/08/2025	17/10/2025
LONGUEIL- SAINTE-MARIE	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	25/35h	29/08/2025	17/10/2025
LE FAYEL	VACANCE TEMPORAI	Attaché	7/35h	10/09/2025	10/09/2025

		RE D'UN EMPLOI PERMANENT	Envoyé en préfecture le 16/09/2025 Reçu en préfecture le 16/09/2025 Publié le ID : 060-286000021-20250915-D2025TT3701-AR		
FRANCIERES	VACANCE TEMPORAIRE D'UN EMPLOI PERMANENT	Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	30/35h	09/09/2025	08/09/2026
Syndicat interscolaire de Francières, Hémévillers et Montmartin	VACANCE TEMPORAIRE D'UN EMPLOI PERMANENT	Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	10/35h	09/09/2025	08/09/2026
LAMORLAYE	VACANCE TEMPORAIRE D'UN EMPLOI PERMANENT	Adjoint technique territorial	6/35h	08/09/2025	08/09/2025
COYE-LA-FORET	VACANCE TEMPORAIRE D'UN EMPLOI PERMANENT	Adjoint territorial d'animation	30/35h	01/09/2025	17/10/2025

Les crédits correspondants sont inscrits au budget

ARTICLE 2 :

Conformément aux dispositions de l'article 28 du décret 85-643 précité, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

ARTICLE 3 :

Les dispositions de la présente décision prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication.

ARTICLE 4 :

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à Beauvais,
Le ...
Le Président,